



**Syndicat Mixte des Mobilités  
de l'Aire Grenobloise**

**Liste des délibérations examinées par le  
Comité Syndical du 10 avril 2025**

1	Compétences obligatoires - Mandat donné au CDG 38 pour lancer les consultations groupées des prestations sociales pour les agents du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise- titres restaurants et assurance statutaire.	Adoptée
2	Compétences obligatoires - Evolution du taux de versement mobilité perçu sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.	Adoptée
3	Mobilités partagées, actives et intermodalité - Convention de partenariat avec le Comité d'Organisation du Tour Nord Isère pour l'organisation de l'édition 2025 de la course Alpes-Grésivaudan Classic - Autorisation donnée au Président à signer la convention.	Adoptée
4	Mobilités urbaines - Convention temporaire d'utilisation d'une parcelle privée pour la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle rue Berthuin à Voiron.	Adoptée
5	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Aménagement du parc-relais et de covoiturage de La Buisnière - Acquisitions foncières.	Adoptée
6	Mobilités urbaines - Avenant N°2 au contrat d'OSP conclu avec la SPL MTAG pour l'exploitation de M Réso	Adoptée
7	Compétences obligatoires - Développement de l'appli M-Maas de la région grenobloise : sollicitation d'une subvention FEDER.	Adoptée
8	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Création d'un Pôle d'Echanges Multimodal en gare de Goncelin : Lancement de la procédure de Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune Goncelin.	Adoptée
9	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Exploitation des parkings du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise et de la ville de Voiron - Autorisation donnée au Président de signer le marché.	Adoptée
10	Compétences obligatoires - Avenant 2 du marché 2021-17 avec la société Airweb - Autorisation donnée au président de signer l'avenant.	Adoptée
11	Mobilités urbaines - Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du programme 2026-2031 de gros entretien des voies du tramway - Autorisation donnée au Président de signer le marché.	Adoptée
12	Mobilités urbaines - Mission de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement et l'extension d'un dépôt de tramways et bus - Autorisation donnée au Président de signer le marché.	Adoptée